

Cinq bonnes raisons de venir



Les 10 et 11 août le bourg de La Croisille-sur-Briance, vibrera une fois de plus, pour sa fête patronale 2019, au rythme du rock celtique et de la musique irlandaise. Le groupe corrézien des « Humeurs Cérébrales » revient le samedi soir sous le signe de la convivialité, de l'échange avec le public et de la fête et ceux qui ne les connaissent pas seront conquis par l'ambiance incomparable de leur tour de chant qui résonnera dans le village jusque tard dans la nuit. Le dimanche soir, avec ou sans talent pour la danse, il faut venir à la soirée 100 % irlandaise : Une musique à battre des mains et des pieds avec le groupe haut-viennois « Keltas » cette formation c'est 20 ans d'âge, mais avec une inspiration et une maîtrise du

L'été continue à La Croisille

son toujours renouvelées. Et comme si toute cette musique et cette bonne humeur ne suffisaient pas, pour clôturer la soirée de dimanche vers 23 h le grand feu d'artifice de la municipalité sera aussi sur le thème de la musique celtique. Comme d'habitude sur les deux jours la fête foraine, avec les manèges, battra son plein, tandis que il sera possible de dîner en plein air sur les deux soirées avec Olivier Lavaure qui vous proposera « cochon à la broche, jambon braisé ou grillades... » repas pour adultes à 14 € et enfants 7 €. Pour les retardataires qui n'auraient pas encore vu l'Expo photos « Contrastes » à la petite salle des fêtes de La Croisille, elle sera visible tout le weekend de 14h00 à 18h00.



Les structures gonflable

● EN BREF

CHÂTEAUNEUF LA FORÊT

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal de Châteauneuf la forêt aura lieu le Vendredi 9 août à 20 h 30 à la salle du conseil.

Rencontre mémoire

Le Comité local ANACR de Châteauneuf propose une Rencontre Mémoire de la Résistance au Mont-Gargan. Rendez-vous le Dimanche 4 Août à 15 h au sommet du Mont-Gargan. Pour tout renseignement tél: 06.70.31.32.78.

SAINT-DENIS-DES MURS

Assemblée générale

Le comité des fêtes vous invite à son assemblée générale qui aura lieu le mardi le 6 août à 20 h, à la salle polyvalente du Chatenet

Ordre du jour :

- Rapport moral